



## **ENER-PACTE compte sur près de 3 Millions d'Euros pour accélérer son déploiement**

**La jeune société lyonnaise Ener-Pacte, spécialisée dans l'exploitation, la sécurisation et l'optimisation des centrales photovoltaïques, table sur une levée de fonds de près de 3 millions d'euros en ce début d'année 2020. D'ores et déjà, la société d'investissement lyonnaise JBC2, le groupe BCM ENERGY (fournisseur d'électricité grand public sous la marque "Planète Oui") ainsi que plusieurs Business Angels sont rentrés à hauteur de 1,2 millions d'euros au capital d'Ener-Pacte, aux côtés des investisseurs historiques.**

**Une levée de fonds complémentaire sous forme d'obligations rémunérées, visant un montant compris entre 300K€ et 500K€, a été lancée via la plateforme Lita.co. Grâce à un effet levier auprès des organismes financiers, la société Ener-Pacte devrait atteindre les 3 millions d'euros attendus.**

*« Nous avons été séduits par le modèle économique de la société, par l'équipe expérimentée et dotée d'une vision claire, de fortes convictions et mue par une grande ambition »* déclare Joseph Brigneaud, Président de JBC2.

*« Ener-Pacte est un projet qui concrétise notre vision sur la construction de solutions éco-pragmatiques. Cette opération valide le travail de notre venture studio dans la conception, l'amorçage et l'accélération de nouveaux business impactants »,* ajoute Emmanuel Gonon, Président de WAOUP, venture studio lyonnais.

L'ensemble des fonds récoltés permettra à la société de développer de nouveaux projets, d'agrandir son parc et d'améliorer sa technologie d'audit et d'optimisation des centrales photovoltaïques.

### **Un plan de croissance ambitieux**

Depuis sa création en 2016, Ener-Pacte a contractualisé un portefeuille représentant plus de 6 millions d'euros de revenus futurs. Elle vise désormais 100 millions d'euros d'ici 3 ans.

*« Ce tour de table confirme la pertinence du positionnement d'Ener-Pacte avec la volonté de devenir le premier gestionnaire de centrales solaires détenues par des non-professionnels en France et Europe »* témoigne Manuel Emig, Président et co-fondateur de la société.

Ener-Pacte prévoit l'embauche de plus de 20 salariés en 2020 pour mettre en œuvre son plan de croissance.

### **Devenir leader sur le marché solaire non-professionnel**

Le photovoltaïque est un axe fort de la transition énergétique en France. Depuis 2008, incités par des contrats d'obligation d'achat d'électricité aux tarifs avantageux, de nombreux acteurs non-professionnels du secteur ont fait le choix d'investir dans des centrales solaires. Aujourd'hui, ces installations de première génération, souvent orphelines des partenaires techniques initiaux, sont vieillissantes, moins performantes et plus au niveau des normes en vigueur. De ce fait, les revenus qu'elles génèrent pour ces acteurs sont mis en risque.

C'est ce marché, constitué de plus de 6000 centrales solaires de taille importante (plusieurs centaines, voire milliers de m<sup>2</sup>), qu'Ener-Pacte vise dans un premier temps, via son offre Serenity.



Lyon, 20 janvier 2020

Basée sur la maîtrise technique, juridique et financière d'Ener-Pacte, cette solution innovante permet aux propriétaires (principalement des agriculteurs) de sécuriser totalement la rentabilité de leurs installations sur la période restante du contrat d'obligation d'achat signé avec EDF.

Ener-Pacte se rémunère uniquement sur la rentabilité additionnelle générée grâce aux actions d'améliorations qu'elle met en œuvre sur les installations de ses clients.

Le potentiel d'amélioration du parc s'élève à plus d'1 milliard d'euros en France.

### Des visées internationales

Au-delà de sa phase de développement actuel sur le marché français, Ener-Pacte a l'ambition de cibler rapidement d'autres marchés à l'international.

Comme le souligne David Arfin, co-fondateur d'Ener-Pacte, basé à Palo Alto, au cœur de la Silicon Valley : *« Grâce à nos expériences respectives et nos convictions personnelles, nous sommes certains que la sécurisation des investissements de non-professionnels dans les énergies renouvelables est un point clé qui permettra au plus grand nombre de participer à la transition énergétique. A Solar City, cette conviction nous a permis d'équiper à nous seuls et en quelques années près de 500.000 foyers et entreprises avec des centrales solaires – un pas important vers une production d'électricité verte à une échelle significative ».*

### A propos d'Ener-Pacte

- **Création** : 1er juin 2016
- **Fondateurs** : **David Arfin**, Américain, qui a eu un rôle clé dans le démarrage fulgurant de la société Solar City aux USA (rachetée depuis par TESLA), **Manuel Emig**, serial entrepreneur allemand spécialiste des énergies renouvelables, **Rémi Berthon**, entrepreneur français à l'origine de plusieurs entreprises innovantes, et **WAOUP**, start-up studio lyonnais
- **Effectifs** : 6 personnes
- [www.ener-pacte.fr](http://www.ener-pacte.fr) // [www.linkedin.com/company/ener-pacte/](https://www.linkedin.com/company/ener-pacte/)
- Campagne de levée de fonds sur Lita.co : <https://fr.lita.co/en/projects/722-ener-pacte>

### Contacts Presse

Agence Osactu : Vanessa Genin - Karine Grand, [news@osactu.com](mailto:news@osactu.com) / 06 46 63 82 68